

## Compte rendu de l'assemblée générale d'Orchis du 18 novembre 2023

**Présents** : 44 personnes présentes dont 3 membres de la municipalité de Saint-Vaast-la-Hougue (M. le Maire Gilbert DOUCET, Mmes Yolande JORE et Ginette NOURY adjointes), 32 membres d'Orchis, Luc MONCUIT éducateur à l'IME et 5 personnes intéressées par Orchis pour en avoir déjà entendu parler ou avoir participé à un nettoyage du littoral. 20 membres d'Orchis avaient donné pouvoir, le quorum était donc atteint.

**Excusés** : Mme Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, 1<sup>e</sup> adjointe au Maire et Conseillère Départementale, M. Édouard MABIRE, vice-président de la communauté d'agglomération Le Cotentin en charge des ordures ménagères.

### Rapport moral

L'année 2023 s'est bien passée. Nous sommes passés à 92 adhérents ce qui fait une augmentation de 9 membres par rapport à l'an dernier.

Nous avons fait nos activités principales avec réussite : le **nettoyage des plages** avec les ostréiculteurs, le lycée maritime de Cherbourg en partenariat avec le CRC (Comité Régional de la Conchyliculture Normandie-Mer du Nord) et l'IME (Institut Médico-Éducatif de Cherbourg-en-Cotentin).

Je tiens à remercier les entreprises ostréicoles de nous avoir aidés lors des nettoyages de plages en particulier Denis LEJEUNE, Xavier HÉLIE, Raphaël LE BLOND, Maud GUITET, Samuel COSTARD et Nicolas PINTEAUX.

Notre deuxième activité principale est l'**entretien du patrimoine** dans le Val de Saire. Cette année on s'est essentiellement occupé d'enlever la végétation à Tatihou avec les jeunes de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Valognes et à la Hougue avec les membres d'Orchis. Tout s'est très bien passé et nous avons eu un bel accueil du personnel de Tatihou.

Notre troisième activité est de travailler en **relation avec les jeunes** et de faire de la pédagogie sur la nature et l'écologie en général. Cela a été très concluant puisque comme mentionné avant, nous avons travaillé avec la MFR et l'IME. De plus, pour la première édition de la Fête de la Nature à Tatihou, nous avons sensibilisé des groupes de jeunes sur la nature.

Et finalement, nos **relations avec le DCV** (Dorset Countryside Volunteers) se sont poursuivies cordialement. Un groupe d'Orchis est parti en Angleterre pour faire des activités liées à la nature au mois de septembre. Je tiens à préciser que nous ne faisons plus, momentanément, qu'une rencontre par an pour raisons financières (Brexit).

Finalement, depuis la dernière Assemblée Générale, les actions d'Orchis ont été nombreuses mais plus souvent en cours de semaine et il nous a été demandé de programmer davantage de chantiers le week-end chose que nous essaierons de mettre en place l'année prochaine.

### **Nos projets :**

L'installation d'une grainothèque à la médiathèque de Saint-Vaast-la-Hougue le 24 novembre 2023 à 18h avec présentation.

Nous préparons un dossier afin qu'Orchis puisse devenir une association agréée protection de l'environnement pour avoir un peu plus de reconnaissance dans ce secteur.

Parallèlement aux parrains de plage, Jean-Jacques propose de créer un réseau d'observateurs qui ne seraient pas forcément des membres d'Orchis mais qui pourraient nous signaler tout problème ponctuel sur une plage ou sur les bacs à marée (plein, cassé,...). L'idée, on sait faire mais on ne peut pas être partout et tout le temps.

Autre projet, l'atelier espaces verts de l'IME aimerait aider Orchis. En cas d'accord, nous leur proposerions de participer à un chantier de dé-végétalisation dans le fort de la Hougue. Le chantier pourrait commencer à leur arrivée, puis pique-nique et chantier jusqu'à 14h30, heure à laquelle ils devront repartir vers leur établissement car ils sont tenus par les horaires des bus scolaires.

En conclusion, nous poursuivons nos partenariats avec les scolaires (IME Pro et MFR), le CRC, l'APBMCL, la municipalité de Saint-Vaast, le SyMEL, le Conseil Départemental et le DCV afin d'accueillir toute personne intéressée par la sauvegarde de la nature et d'initier les adultes et les enfants aux bons gestes.

**Olivier SIMON**

1. **Bilan moral**                    Olivier : approuvé à l'unanimité
2. **Bilan des activités**       Anne-Marie : approuvé à l'unanimité.
3. **Bilan financier**            Gérard : approuvé à l'unanimité

#### **4. Élection de membres au CA :**

Les sortants : Richard, Pascal, Dominique, Alain, Philippe et Jean-Louis qui a démissionné en cours d'année.

Les nouveaux candidats : Laurent MARCOUREL et Jean-Luc BOREL

Pascal ne souhaite pas renouveler son mandat. Sont élus à l'unanimité ce jour : Richard GUERRAND, Dominique LEBRESNE, Alain PERROT, Philippe PESNELLE, Laurent MARCOUREL et Jean-Luc BOREL

## 5. Questions diverses :

Les parrains de plage vident les bacs à marée de Crasville et Aumeville-Lestre avec leur propre remorque et leur propre véhicule. Orchis devrait avoir une remorque. Le bénévolat est impacté par le fait que Denis LEJEUNE pilier de notre action, a cessé pour raisons personnelles, le vidage de ces mêmes bacs à marée qu'il faisait lui-même une partie de l'année.

Outils pour certains chantiers : Orchis devrait en avoir à prêter à tout le monde. Orchis en achète régulièrement mais pour l'entretien de la pommeraie, un seul échenilloir, par exemple, ne suffit pas. Orchis a une remorque (qui était dédiée au transport des outils) stationnée chez une bénévole à Lestre car il n'y a pas d'emplacement possible sur les communes de Saint-Vaast, Quettehou et Réville.

## 6. Parole aux élus :

Intervention de M. Gilbert DOUCET: Remerciements pour le travail effectué par Orchis, l'accompagnement d'Orchis par Mme NOURY et les services techniques sur La Hougue bien que ceux-ci soient très sollicités (45 manifestations cette année). Ils sont sous dimensionnés (prévu pour une commune de 1700 habitants qui triple pendant la période estivale). Anne-Marie rappelle qu'une connexion Wifi serait utile dans la salle des associations. M. le Maire et Mme NOURY vont voir ce qu'il est possible de faire.

Subvention de Réville : Malgré la longueur du littoral de la commune et la présence de 2 parrains de plages (6m<sup>3</sup> de déchets collectés et transportés par eux à la déchetterie d'Anneville-en-Saire) la subvention est très peu importante. Mme NOURY conseille d'insister lors de la demande de subvention à Réville, sur le fait que ces prestations bénévoles méritent mieux que 100€.

M. DOUCET vient d'être élu Président du Pôle de proximité du Val de Saire : peut-il être porteur d'une extension des zones de traitement des déchets auprès de M. MABIRE ? La CAC trouve pratique d'avoir Orchis qui agit par substitution à la compétence des communes. Sur le territoire du Cotentin, seules deux ex Com-Com (le Val de Saire et la Hague), n'ont pas la compétence nettoyage du littoral.

Mme NOURY se demande où vont les déchets collectés dans la benne louée par le CRC (Comité Régional de la Conchyliculture).

Anne-Marie : Les poches usagées étaient récupérées par les ostréiculteurs et collectées chez eux par un camion qui les conduisait près de Gouville-sur-Mer pour être transportées ensuite en Espagne où elles étaient recyclées. Celles collectées par Orchis étaient déposées chez Denis

LEJEUNE depuis 2019 ainsi que celles récupérées dans les bacs à marée des communes de Réville et Saint-Vaast-la-Hougue. Depuis 1 an ou 2, ces poches ne sont plus recyclées.

Le Mairie de St Vaast rappelle qu'il appartient à chaque filière professionnelle de valoriser ou d'éliminer ses déchets.



Intervention de Luc MONCUIT, éducateur spécialisé à l'IME Pro.

Poursuite des partenariats réalisés depuis 2015 avec ORCHIS sur les nettoyages de plages et élargir avec la participation de l'atelier espaces verts pour une action à la Hougue.

## 7. Complément d'informations au bilan de l'année

Orchis a été reconnue pour ses actions sur l'île Tatihou lors de la bénédiction du nouveau bateau le Tatihou III, le 6 juillet 2023, puisque c'est l'ancienne présidente qui a eu l'honneur de casser la bouteille sur la coque.

Convention signée par M. Jean MORIN, Président du Conseil Départemental concernant les interventions d'Orchis sur l'île Tatihou. Un billet gratuit sera donné aux membres d'Orchis l'année suivant les interventions. Extrait de la convention ci-dessous.

### Article 1 - Engagement du Département

Le Département autorise l'association à intervenir sur l'île, au sein des intramuros, sur les espaces accessibles au public selon un programme et un plan de charge défini préalablement avec le responsable du site.

L'équipe du service île Tatihou est susceptible d'apporter, ponctuellement, un appui technique à l'association, dans la mesure de ses disponibilités.

Le Département autorise l'association à organiser sur l'île des opérations de nettoyage, débroussaillage, désherbage, taille et coupe de végétaux selon un programme préalablement validé, dans le respect de l'habitat (faune, flore) et des préconisations du plan de gestion et du document d'objectif Natura 2000.

En contrepartie, les membres de l'association intervenant sur l'île bénéficient pour eux même d'un passage bateau et d'une entrée gratuite au musée dans l'année qui suit leur intervention. La visite de l'île devra être réservée à l'avance auprès d'un agent du comptoir touristique île Tatihou sur le Quai Vauban à Saint-Vaast-la-Hougue.

Le Département se réserve la possibilité de faire la promotion des interventions effectuées par l'association.

#### **Article 2 - Engagement de l'association Orchis**

Le partenaire s'engage à :

- informer ses adhérents de l'existence de la présente convention ;
- présenter l'île Tatihou à tous ses adhérents en tant que lieu de visite ;
- organiser sur l'île au moins deux opérations de nettoyage, débroussaillage, désherbage, taille et coupe de végétaux par an selon un programme validé par les deux parties ;
- donner tous les renseignements à ses membres et au responsable de l'île afin d'anticiper au mieux l'organisation de l'intervention
- transmettre au service île Tatihou en fin d'année la liste des personnes qui sont intervenues sur l'île dans le cadre de cette convention
- valoriser ces interventions au sein de l'association et auprès des habitants du territoire

L'association s'engage à respecter les équipements présents sur l'île et les visiteurs qui la fréquentent.

## **8. Quelques projets pour 2024**

Un partenariat avec l'association LPMH (les Pierres en Mer de la Hougue) est envisagé pour des actions sur la Hougue. Orchis enlève de la végétation et LPMH refait des joints et maçonnerie peu après. Les jeunes de l'atelier espaces verts de l'IME Pro sont invités à participer.

Tenir un stand à Tatihou pour la fête de la nature les 24 et 25 mai

Recevoir nos amis du DCV en septembre

Célébrer les 30 ans d'Orchis

**Dominique, Marie-France et Anne-Marie**